

RIFSEEP

A - IFSE

1. FILIERE ADMINISTRATIVE

Arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des **secrétaires administratifs des administrations d'Etat** dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les rédacteurs territoriaux.

Cadre d'emplois des rédacteurs (B)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	Responsable de service	17 480 €	900€	17 480 €
Groupe 2	Adjoint au responsable	16 015 €	900€	16 015 €
Groupe 3	Poste d'instruction avec expertise	14 650 €	900€	14 650 €

Arrêtés du 20 mai 2014 et du 26 novembre 2014 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des **adjoints administratifs des administrations** dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints administratifs territoriaux.

Cadre d'emplois des adjoints administratifs (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	gestionnaire comptable, gestionnaire administratif, fonction d'expertise, agent d'accueil	11 340 €	900€	11 340 €
Groupe 2	agent d'exécution	10 800 €	900€	10800€

2. Filière technique

Arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application aux corps **d'adjoints techniques des administrations** de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat

Cadre d'emplois des adjoints techniques (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>chef d'équipe</i>	11 340 €	900€	11340€
Groupe 2	<i>agent d'exécution</i>	10 800 €	900€	10800€

Arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application aux corps **d'adjoints techniques des administrations** de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat

Cadre d'emplois des agents de maîtrise (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>chef d'équipe</i>	11 340 €	900€	11340€
Groupe 2	<i>agent d'exécution</i>	10 800 €	900€	10800€

3. Filière sportive

Arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des **secrétaires administratifs des administrations d'Etat** dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les activités physiques et sportives

Educateur des APS (B)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>Direction d'une structure, responsable de service</i>	17 480 €	900€	17480€
Groupe 2	<i>Adjoint au responsable de structure,</i>	16 015 €	900€	16015€
Groupe 3	<i>mission d'expertise et technicité</i>	14 650 €	900€	14650€

4. Filière médico-sociale

Arrêtés du 20 mai 2014 et du 26 novembre 2014 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des **adjoints administratifs des administrations d'Etat** dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Cadre d'emplois des assistants territoriaux spécialisé des écoles maternelles (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>ATSEM ayant des responsabilités particulières</i>	11 340 €	900 €	11 340€
Groupe 2	<i>Agent d'exécution</i>	10 800 €	900 €	10 800€

5. Filière animation

Arrêtés du 20 mai 2014 et du 26 novembre 2014 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des **adjoints administratifs des administrations d'Etat** transposables aux adjoints territoriaux d'animation de la filière animation.

Adjoint d'animation (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>Encadrement de proximité et d'usagers, sujétions, qualifications.....</i>	11 340 €	900 €	11 340€
Groupe 2	<i>Agent d'exécution....</i>	10 800 €	900 €	10 800€

B – CIA

1. FILIERE ADMINISTRATIVE

Arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des **secrétaires administratifs des administrations d'Etat** dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les rédacteurs territoriaux.

Cadre d'emplois des rédacteurs (B)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant du CIA		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>responsable de service</i>	2 380 €	0	2380€
Groupe 2	<i>Adjoint au responsable, fonctions de coordination, de pilotage</i>	2 185 €	0	2185€
Groupe 3	<i>Poste d'instruction avec expertise</i>	1 995 €	0	1995€

Arrêtés du 20 mai 2014 et du 26 novembre 2014 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des **adjoints administratifs des administrations** dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints administratifs territoriaux.

Cadre d'emplois des adjoints administratifs (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant du CIA		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>gestionnaire comptable, gestionnaire administratif, agent d'accueil</i>	1 260 €	0	1260€
Groupe 2	<i>Agent d'exécution</i>	1 200 €	0	1200€

2. Filière technique

Arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application aux corps **d'adjoints techniques des administrations** de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat

Cadre d'emplois des adjoints techniques (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant du CIA		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>chef d'équipe...</i>	1 260 €	0	1260€
Groupe 2	<i>agent d'exécution...</i>	1 200 €	0	1200€

Arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application aux corps **d'adjoints techniques des administrations** de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat.

Cadre d'emplois des agents de maîtrise (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant du CIA		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>chef d'équipe...</i>	1 260 €	0	1260€
Groupe 2	<i>agent d'exécution...</i>	1 200 €	0	1200€

3. Filière sportive

Arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des **secrétaires administratifs des administrations d'Etat** dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les activités physiques et sportives.

Educateur des APS (B)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant du CIA		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>Direction d'une structure, responsable de service</i>	2 380 €	0	2380€
Groupe 2	<i>Adjoint au responsable de structure</i>	2 185 €	0	2185€
Groupe 3	<i>Mission d'expertise et technicité</i>	1 995 €	0	1995€

4. Filière médico-sociale

Arrêtés du 20 mai 2014 et du 26 novembre 2014 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des **adjoints administratifs des administrations d'Etat** dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Cadre d'emplois des assistants territoriaux spécialisé des écoles maternelles (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant du CIA		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>ATSEM ayant des responsabilités particulières</i>	1 260 €	0	1 260 €
Groupe 2	<i>Agent d'exécution</i>	1 200 €	0	1 200€

5. Filière animation

Arrêtés du 20 mai 2014 et du 26 novembre 2014 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des **adjoints administratifs des administrations d'Etat** transposables aux adjoints territoriaux d'animation de la filière animation.

Adjoint d'animation (C)				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant du CIA		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	<i>Encadrement de proximité et d'usagers, sujétions, qualifications.....</i>	1 260 €	0	1 260 €
Groupe 2	<i>Agent d'exécution....</i>	1 200 €	0	1 200 €